

Compte-rendu du conseil d'école élémentaire de PRINGY

du 05/11/18

1^{er} TRIMESTRE

Personnes présentes :

Mairie : Mme ISKRA, responsable du service enfance éducation.

Mme CONSCIENCE et M. ORIOT, élus délégués à l'enfance et l'éducation.

Enseignants : Mme de VILLECHENOUS, Mme BACH, Mme GENTRIC, Mme ADANY, Mme BIGEARD, Mme VERITE, Mme AUMARCHAND, Mme DELAGE, Mme SARAZIN et Mme BOILEAU.

Parents élus : Mmes VOISIN, LIEDOT, NOUAILLE, BORDU, BAUDET, ISSAADI, DEHMEN, FURST-HEROLD, GELY, GOURAND et M. ONOFRI

Excusés : Mme LEFRANC, Inspectrice de l'éducation nationale

M. BONNOMET, maire.

Mme LEMAURE, enseignante

Présentation des nouvelles équipes

Parents élus

- La séance a commencé par la présentation de la nouvelle équipe pédagogique et de la nouvelle équipe de « parents élus ».
- Cette année l'équipe de parents élus au Conseil d'école est constituée de 15 membres (11 titulaires et 4 suppléants) et toutes les classes de l'école sont représentées. Mme VOISIN en est la Présidente. Une boîte mail est à votre disposition : parents.ecole.jdlf@gmail.com, ainsi qu'un compte Facebook : [Parents d'Elèves Ecole Élémentaire Jean De La Fontaine de Pringy 77310](#).
- Le taux de participation aux élections a été de 52,19% majoritairement par correspondance.

Enseignants

- Melle BRUN Mélanie assure cette année, la demie décharge de la direction, tous les jeudis et vendredis.
- Mmes AUMARCHAND et SARAZIN ont rejoint l'équipe à titre définitif.
- Mme BOILEAU a été nommée à titre provisoire sur le poste ouvert à la rentrée.
- Mme LEMAURE assure le congé maternité de l'enseignante nommée cette année à titre provisoire. Cette dernière doit intégrer son poste en décembre.

Effectifs :

A ce jour, il y a 268 élèves inscrits sur l'école

- 228 élèves sont actuellement inscrits en élémentaire et 40 GS.

26	GS	Mme AUMARCHAND
22	GS/CE1	Mme DELAGE
22	CPA	Mme BACH
21	CPB	Mme BOILEAU
24	CP/CE1	Mme VERITE
24	CE1	Mme BIGEARD
24	CE2 A	Mmes ADANY
25	CE2B	Mme SARAZIN
26	CM1	Mme LEMAURE
25	CM1/CM2	Mme GENTRIC
29	CM2	Mme de VILLECHENOUS/Mme BRUN

4 autres élèves sont en admission et devraient arriver prochainement

Règlement intérieur :

- Après avoir été relu et débattu, le règlement intérieur de l'école a été reconduit dans son intégralité à l'unanimité.

Sécurité :

- Exercices d'évacuation incendie : il est prévu 3 exercices dans l'année, le premier a été effectué le 05/10/2018 afin de familiariser les GS, les CP et les nouveaux élèves avec les modalités d'évacuation en cas d'incendie.
- Exercices PPMS : au vu des travaux sur l'école, le PPMS a été modifié et présenté au Conseil.
- Il est prévu plusieurs exercices dans l'année avec un scénario imposé.
Le 1^{er} a eu lieu avant les vacances de Noël.

Entrées, sorties et récréations :

Au vu des travaux sur l'école, nous ne disposons plus que d'une seule porte d'entrée et de sortie, c'est pourquoi, cette année, l'accueil des élèves se fait dans les classes, sauf pour les GS qui sont accueillis dans la cour par une des 2 enseignantes de GS.

Un périmètre de sécurité a été mis en place devant le portail afin de fluidifier les sorties et d'élargir le champ de vision. Cette organisation permet aux enfants de mieux repérer leurs parents qui doivent, nous le rappelons, se tenir au-delà des barrières de sécurité placées dans le cadre du plan Vigipirate.

Un itinéraire de sécurité pour l'accès à l'école a été mis en place par la municipalité et un plan a été distribué à tous les élèves de l'école.

Les cours de récréation étant petites, nous avons dû également échelonner nos récréations en 2 temps : de 9 h 45 à 10 h 10 pour les GS, CP et CE1 et de 10 h 15 à 10 h 30 pour les CE2, CM1 et CM2.

Du fait de la taille des cours, les ballons ne sont plus autorisés cette année.

Communication :

- Le panneau d'affichage de l'école a été installé à l'entrée de l'école à l'angle du chemin aux Moines. Les informations permanentes ou durables y sont affichées.
- L'autre panneau qui est fixé sur le portail est partagé avec le péricolaire et est dédié aux informations ponctuelles. Ces informations sont très souvent reléguées sur le compte Facebook des parents élus.
- Nous vous rappelons que les comptes-rendus sont mis en ligne sur le site de la mairie et que vous pouvez ainsi prendre connaissance des réponses qui ont été apportées à vos questions.

Projet d'école 2018-2021 :

- Le dernier projet d'école étant arrivé à échéance, un nouveau projet a été établi pour une période de 3 ans. Ce dernier a été validé par Madame l'Inspectrice et présenté au Conseil d'école.
- Les 2 orientations qui ont été retenues sont :
 - 1) L'amélioration du raisonnement mathématique des élèves de GS aux CM2.
 - 2) Bien vivre ensemble à l'école primaire.

Résultats des évaluations CP, CE1 et CM1 :

CP : sur 54 CP

12 élèves ont présenté des difficultés en mathématiques.

12 élèves ont présenté des difficultés en français.

CE1 : sur 45 CE1

15 élèves ont présenté des difficultés en mathématiques.

7 élèves ont présenté des difficultés en français.

CM1 : sur 38 CM1

1^{ère} compétence : nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers : 76.8% de réussite.

2^{ème} compétence : comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer : 78.4% de réussite.

3^{ème} compétence : résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul : 63.6% de réussite.

4^{ème} compétence : calculer avec des nombres entiers : 55.9% de réussite.

Les élèves présentant des difficultés ressorties suite à la passation de ces évaluations bénéficieront d'aides spécifiques.

Aides Spécifiques :

- L'aide personnalisée complémentaire (APC) sera dispensée aux élèves à raison de 36 h par enseignant. Cette aide aura lieu sur le temps de pause du déjeuner, $\frac{1}{2}$ heure par jour pour une courte période, de 11 h 40 à 12 h 10. Cette aide est réservée aux élèves présentant des difficultés passagères sur les notions abordées en classe.
- Les PPRE (Plan Personnalisé de Réussite Educative) sont réservés aux élèves présentant des difficultés persistantes et installées au cours de leur scolarité.
- Les PAP (Plan d'Aide Personnalisé) sont réservés aux élèves ayant un diagnostic médical posé.

Liaison : MS/GS et CM2/6^{ème} :

- MS/GS :
Une liaison avec le projet d'école de la maternelle sera mise en place.
Des rencontres sont à mettre en place.
- CM2/ 6^{ème} :
Les 2 jours de résidence au collège devraient être reconduits.
D'autres actions sont à prévoir mais le 1^{er} Conseil d'école/collège n'ayant pas encore eu lieu, nous n'avons pas de plus amples informations.

Piscine :

- Toutes les classes de l'école élémentaire iront à la piscine, sauf les CP et les GS (instructions officielles).
- 16 séances pour les CE1 et 8 séances pour toutes les autres classes.
- Les CE1 de Mmes DELAGE et VERITE seront regroupés sur le même créneau et c'est Mme VERITE qui se chargera de les emmener.

Comptes :

- O.C.C.E(coopérative scolaire) : **passif** : 7 244.23 € dont 3338.20 € (gains de diverses ventes : duathlon, gâteaux et tombola)) bloqués pour les voyages avec nuitées prévus cette année.

solde au 05/11/18 : 7 850.78 €

- Dons des familles à ce jour : 791 €
- La cotisation à l'OCCE a coûté cette année : 618.75 €
- Nous rappelons aux familles que toutes les sommes versées à la coopérative sont réinvesties pour financer des spectacles ou des sorties scolaires.
-

Projets prévus pour l'année 2016/2017

- Les élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 partiront en classe de découverte du 15 au 19 avril 2019 à Dolus d'Oléron.
- Les classes de CPA et CE1 prévoient de partir en classe de neige à Bellevaux du 17 au 21/02/2019
- Les classes de CPB et CP/CE1prévoient de partir en mars à Chevillon sur Yonne pour une classe poney.
- Les classes de CE2A et CE2B prévoient 2 nuits à la base de Bois le Roi avec activités poney et accrobranche.
- Les élèves de GS et GS/CE1 se rendront à la cueillette de Servigny le 9/11/2018.
- Toutes les classes sont inscrites pour participer à des rencontres sportives organisées par l'IEN.
- **Dates à retenir**
 - Samedi 15/12/2018** : Rencontre enseignantes/familles et remise de bilan.
Animations pour les enfants. Moment de convivialité autour d'un café.
 - Samedi 18/05/2019** : Duathlon
 - Samedi 29/06/2019** : Fête de l'école

Périscolaire :

- Les menus seront affichés au tableau d'affichage réservé à l'école. Ceux de la 1ère période ne m'ont pas été communiqués.
- Les élèves déjeunant au 2^{ème} service disposent de 30 à 45 minutes pour déjeuner et peuvent sortir dès qu'ils ont terminé leur repas.
- Pour toutes les autres questions posées au sujet du périscolaire, la municipalité organise une réunion avec parents élus, le 29/11/2018.

Prochain CONSEIL D'ECOLE le mardi 12 mars 2019.

Il a été entendu que pour économie de papier, les comptes rendus des Conseils d'Ecole seraient désormais affichés au panneau de l'école et mis en ligne sur le site de la Mairie (www.mairie-pringy77.fr), rubrique : vie pratique / les écoles / école élémentaire.

Cependant, il pourra, à votre demande, vous être transmis sur papier.

La directrice

Les parents élus